



COMMISSION DES COUPES DU VAR

Procès-Verbal N° 4

Réunion du : **Jeudi 26 septembre 2024**

Président : **M. Jean Paul RUIZ**

Présent : **M. André VITIELLO**

INFORMATION

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions prises par les Commissions non disciplinaires peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel du District ou sur Footclubs.

Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel.

L'appel est adressé à la commission d'Appel par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)

4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

5 - L'appel des décisions à caractère disciplinaire relève des procédures particulières prévues au Règlement Disciplinaire figurant dans l'article 83 des R.S. du District du Var.

ORDRE DU JOUR

- Information Tirage Coupe du Var Seniors
- Correspondance
- Programmation de rencontre

COUPE DU VAR SENIORS

Le prochain tirage de la Coupe du Var Seniors aura lieu le Lundi 30 Septembre 2024 à partir de 18h00 au siège du District.

Celui-ci sera diffusé en direct sur la chaîne Youtube du District du Var

<https://www.youtube.com/@DistrictduVar83>

Les clubs le souhaitant sont invités à y assister

CORRESPONDANCE

ROQUEBRUNE du 23.09.2024 : demandant le report du match de Coupe du Var du 06/10/2024 en catégorie U17 contre RACING FC TOULON.

La Commission des céans précise que le planning de la Coupe du Var Jeunes est paru sur le site du District du Var depuis le début de la saison, avec les rencontres du 06/10/2024.

Au vu des éléments ci-dessus, la Commission ne peut donner une suite favorable à votre demande et maintient cette rencontre au 06/10/2024.

PROGRAMMATION DE RENCONTRE

Coupe Du Var U17

ASPTT HYERES / GARDIA CLUB du 06/09/2024. Vu accord des deux clubs, cette rencontre aura lieu le mercredi 2 octobre 2024 à 17h30 au stade Berteau.

*Prochaine réunion
sur convocation*

Le Président : Jean Paul RUIZ